

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2004**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 heures 30, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : MM. CAHON, OBRY, BALUT, VORBECK, DUFETELLE,

Mme HERBET a donné procuration à M. OBRY,

M. HUYON a donné procuration à M. BALUT,

M. BUTTIN a donné procuration à Mme FLINTHAM-WALLET

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusées : Mmes DERAMBURE et VINCENT.

Etaient absents : Mme et MM. FELLER, BOHEC et CARON.

M. DUFETELLE Benoît a été élu secrétaire de séance

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY

Madame le Maire fait lecture du projet des nouveaux statuts :

Compétence « Equipements Sportifs »

Ancien libellé « étude de la création d'une salle à vocation sportive dans le canton »

Nouveau libellé : « étude et construction d'une salle omnisports à Plachy-Buyon et d'un bâtiment d'accueil à la base nautique de Loeuilly.

Compétence « Enfance-Jeunesse »

Ancien libellé : « Organisation et gestion des Centres de Loisirs sans Hébergement Publics à l'échelle du canton, organisation et gestion des crèches publiques à l'échelle du canton. La Communauté de Communes pourra, en outre, apporter un concours financier aux structures associatives du canton oeuvrant dans ces domaines.

Nouveau libellé : « Organisation et gestion des Centres de Loisirs sans Hébergement Publics à l'échelle du canton, organisation et gestion des crèches publiques à l'échelle du canton. La Communauté de Communes pourra, en outre, apporter un concours financier aux structures associatives du canton oeuvrant dans ces domaines. Etude, construction et gestion d'une base d'accueil des Centres de Loisirs à CONTY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce projet de modification des statuts de la Communauté de Communes.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA CLASSE DE MER

Après étude du Budget prévisionnel de la Classe de Mer (du 22 au 24 mars 2005) pour les enfants de la classe de M. MANDONNET, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de participer à raison de 50 € par enfant domicilié à Plachy-Buyon, soit : 18 élèves.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CREATION DE STATIONNEMENT RUE DES CLABAUDOIS

Le dossier établi par la D.D.E. étant incomplet pour une demande de subvention auprès du Conseil Général, un contact sera pris avec le Directeur Départemental de l'Équipement afin d'obtenir des précisions.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA SOMME

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Paul VORBECK, délégué suppléant pour le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme.

QUESTIONS DIVERSES

Remplacement de Monsieur BOHEC

Le Conseil Municipal souhaite que Monsieur BOHEC, qui réside désormais à PORNIC, démissionne de ses fonctions de Conseiller Municipal, afin qu'il puisse être remplacé comme délégué de la commune dans les diverses structures intercommunales. Un courrier lui sera adressé.

Lettre de l'Amicale des Aînés

Le Maire fait lecture d'une lettre de l'Amicale des Aînés concernant un projet de dénomination de la future mairie. L'association propose « Espace Mademoiselle Marie-Antoinette WALLET-FOUQUE ».

Lettre de l'Association « Anim'en Ciel »

Le Maire fait lecture d'un courrier de l'Association « Anim'en Ciel », qui souhaite présenter un projet concernant notre village.

Une rencontre a déjà eu lieu avec un membre de cette Association afin de discuter de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30
